LIGUE OCCITANIE RUGBY

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FINANCIERE

Samedi 07 novembre 2026 à 10h00

Département : ____

Le représentant de chaque association doit être licencié à la F.F.R,
(Art. 7 des statuts) et respecter les dispositions de l'article 8.2 des statuts

Nom du Club : _____
N° de code : _____

Déclare donner plein pouvoir à M. (nom et prénom) :

Licence F.F.R n° : _____
Pour le représenter et voter en son nom à l'Assemblée Générale Ordinaire Financière du 07 novembre 2026, dont l'ordre du jour est :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FINANCIERE

1. Ouverture de la séance par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 29/11/2025
3. Présentation des comptes arrêtés au 30/06/2026, par le Trésorier Général Pierre CROS, au nom du Comité Directeur
4. Intervention du commissaire aux comptes et lecture des rapports
5. Approbation des comptes de l'exercice arrêté au 30/06/2026
6. Affectation du résultat de l'exercice, au report à nouveau
7. Allocution de clôture de l'Assemblée Générale ordinaire financière par le Président

Date : ___ / _____ / 2026

Le Président, NOM, Prénom

Cachet du club obligatoire

(Signature, Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

Au contrôle, lors de la vérification des pouvoirs, à partir de 08h30, le jour et au lieu de l'Assemblée Générale, le titulaire du pouvoir présentera impérativement sa licence et remettra le pouvoir dûment complété (y compris en sa qualité de Président)